

Assemblée générale de l'ANMAM Samedi 12 Février 2022 ENM Villeurbanne

Personnes présentes :

Dominique Alibert : membre du collège *CRR St Etienne. Accompagnatrice Danse, professeure accompagnement danse et FM danseurs.*

Danièle Clémot : membre du collège (secrétariat, site internet). *CRD Villeurbanne. Accompagnatrice et professeure d'accompagnement, coordinatrice du département accompagnement.*

Marie Duinat : *CRD Valence. Accompagnatrice et professeure d'accompagnement, coordination musique de chambre.*

Chloé Elasmir : membre actif. *Accompagnatrice freelance.*

Catherine Goubin : membre du collège *CRR Chambéry. Accompagnatrice danse, professeure d'accompagnement danse.*

Namiko Magari : membre actif *CRR Dijon. Accompagnatrice*

Isabelle Mambour : membre du collège *CRR 93 Accompagnatrice*

Catherine Marruedo – Vernay : membre du collège (trésorerie, aide au secrétariat) *CRR Lyon. Accompagnatrice.*

Christophe Petit : membre actif *CRI Pays Roussillonnais Accompagnateur danse*

Bastienne Peyrot : membre actif *CRC Saint Priest. Accompagnatrice,*

Claire Simonet-Forin : membre actif *CRR Chalon-sur-Saône, accompagnatrice.*

Elizabeth Vinciguerra : membre actif *CRR + HEAR Strasbourg. Professeure d'accompagnement, coordinatrice département accompagnement.*

Laure Zehmann – Lavignolle : membre actif *CRR Lyon, CNSMDL. Accompagnatrice, professeure lecture à vue.*

16 pouvoirs ont été envoyés. Le quorum est atteint.

Secrétaires de séance : Catherine Marruedo -Vernay, Isabelle Mambour.

I - Rapport moral par D.Clémot

L'année écoulée a encore été marquée par la pandémie et les restrictions sanitaires. Cela a énormément impacté sur nos métiers. De nouveaux usages ont vu le jour, avec notamment l'émergence des nouvelles technologies et de l'utilisation du numérique ainsi que de la vidéo. Est-ce que ces pratiques vont perdurer ? Apportent-elles des intérêts pédagogiques, artistiques ? Dans quelles situations ? Ce sont certainement des questions auxquelles il nous faudra réfléchir et trouver des réponses particulièrement dans le lien avec notre discipline.

Le rapport moral est approuvé à l'unanimité.

II- Rapport d'activités

1) Numérique et travail à distance :

Expérimentations

Suite à la dernière AG, un groupe s'est constitué pour réfléchir autour de la question du numérique dans l'enseignement : y-a-t-il des outils satisfaisants pour pouvoir répéter à distance, dans quels contextes cela peut-il être utilisé ? La situation de pandémie que nous venons de traverser avec les confinements qui en ont découlé, a imposé de se pencher sur ces questions.

La problématique était de se concentrer sur les outils existants et possédants le moins de latence possible tout en privilégiant des solutions gratuites et open source. Les essais effectués avec Jamulus qui réunit ces critères, semblent à l'heure actuelle ce qui paraît le plus satisfaisant. C'est un outil utilisé entre autres par les musiques actuelles pour répéter à distance.

Une connexion internet de haut débit par la fibre de préférence est nécessaire tout en privilégiant les connexions filaires (internet pas de wifi, et pour les casques pas de bluetooth).

En parallèle, l'Anmam a été contactée par un ingénieur élève en classe d'accompagnement à l'ENM de Villeurbanne, au sujet d'un projet Erasmus autour de la pratique musicale à distance intitulée « Virtual stage ». Le projet est construit autour de la réalisation d'un répertoire d'opéra baroque incluant des participants de différents pays d'Europe. Le travail préliminaire se fait à distance, des sessions en présentiel sont prévues incluant des programmations de concerts. Plusieurs sessions en présentiel sont prévues dans différentes villes Européennes d'où sont issus les partenaires du projet (Florence, Lyon, Rotterdam...) C'est également Jamulus qui est utilisé pour l'expérimentation pour les mêmes raisons que celles évoquées plus haut.

Il est aussi à noter que le domaine du numérique est en perpétuelle évolution et que depuis 2 ans de nombreuses avancées techniques ont vu le jour. Il y a aujourd'hui plusieurs applications permettant de jouer à plusieurs depuis chez soi avec une connexion internet

(Nomadplay, Tomplay) qui s'apparentent plutôt à jouer avec un playback. Cependant il existe une application (Metronaut) capable de suivre ce qu'elle entend...

Cela suscite plusieurs remarques :

- Cette manière de travailler a-t-elle un intérêt en dehors d'un contexte imposé par un confinement par exemple ?
 - Cela semble avoir un intérêt dans certaines situations quand on ne peut pas se rencontrer en direct, mais limite grandement le travail sur la sonorité, l'équilibre etc... mais peut susciter de l'interaction
 - N'est-ce pas plus adapté pour les musiques dites amplifiées ?
 - De toute façon, cela ne remplacera jamais la qualité du travail en présentiel mais peut être un complément.
 - Pour ce qui est des applications type Nomadplay, cela peut avoir un intérêt mais ne crée pas d'interaction
- Christophe : relate deux exemples de travail d'accompagnement pianistique à distance (Big Band d'Oslo et Ballet de l'Opéra de Lyon)
Le numérique accentue la tendance qui consiste à oublier la partie « musique » pour faire uniquement du « dépannage
Chloé : n'est-ce pas une concurrence directe avec nos métiers (chef de chant) !

Élisabeth : quel est le but du projet Virtual Stage ?

Danièle C. : c'est un projet expérimental qui bénéficie d'un budget Européen assez conséquent. La pandémie a impacté énormément la pratique artistique et musicale. Il s'agit d'expérimenter des solutions pour pallier au mieux à cette situation si elle se reproduit. Il s'agit donc d'expérimenter les solutions choisies et de les évaluer, voir ce qui est à pérenniser ou pas. Les musiciens sont aussi des chercheurs ou expérimentateurs dans ce projet.

Bastienne P. : Où est le plaisir du travail ?

Danièle C. : La question du numérique au sens large intéresse aussi la Métropole de Lyon. Pour info l'ENM de Villeurbanne devient un pôle ressource sur le numérique dans la métropole bénéficiant de subventions métropolitaines.

Place de l'enregistrement, de la vidéo dans les concours

- On doit de toute façon se pencher sur cette question : de plus en plus de concours (entrée enseignement supérieur, concours internationaux...) effectuent leurs premières sélections sur enregistrement audio ou vidéo.

Elisabeth V. : cela représente un temps de travail beaucoup plus important pour les accompagnateurs / Préparation oui, vidéo, non !! Il faut laisser le choix aux accompagnateurs d'accepter ou non de le faire.

Catherine MV : il y a des consignes strictes à respecter dans la réalisation de vidéos. Demande (relayée par Géry Moutier Directeur du CRR de Lyon) à ce que ce temps de travail puisse être considéré en heures supplémentaires et défrayé par les Drac par exemple ou le ministère de la culture

Christophe P. : ces vidéos nous trahissent. Elles ne représentent pas notre travail. Le son et l'image sont réduits à 2 dimensions.

Cela évite sans doute la discrimination par l'argent pour le côté matériel des déplacements mais n'est-ce pas un moyen « plus facile » de sélectionner les candidats car plus rapide et moins cher ?

Catherine G : cela existe aussi pour le recrutement en danse dans le cadre des classes préparatoires. Cela peut faciliter un recrutement à l'international mais en temps « normal », avant le covid, seule la préparation à distance aurait été assurée ainsi et l'épreuve en « présentiel » se serait faite avec des pianistes sur place.

Est - ce que cette manière de recruter est satisfaisante, doit-elle perdurer hors covid ?

Pour info, concernant les vidéos des premiers tours des concours d'entrée instrumentaux au CNSMDL, celles-ci sont demandées sans accompagnement de piano y compris pour des pièces qui en nécessitent ...

Chloé : ces vidéos, faites « gratuitement » dans le cadre d'un CRR se font aux dépens de mon métier !

Elisabeth : notions évidentes d'économie ! Exercice difficile (car on ne peut / doit pas retoucher l'enregistrement)

Claire : au début, à Chalon, aspect technique très correct (scène + régie + matériels) puis restrictions et c'est devenu parfois « n'importe quoi » !

Gros problèmes d'inégalités entre étudiants, entre ceux qui enregistrent dans leur chambre avec leur téléphone et ceux qui le font dans des conditions professionnelles.

Avis commun de l'ANMAM : il faut s'interroger et poser la question « vers quoi allons-nous ? Interroger la manière dont ces vidéos seront utilisées ?

A minima, se positionner sur l'absence de pianiste accompagnateur dans les vidéos de certains premiers tours de CNSM (où les programmes avec piano étaient enregistrés sans piano)

Cela ouvre plusieurs champs de réflexions et pose la question : que veut-on évaluer ?

Danièle : ne faudrait-il pas réfléchir à l'instauration dans les conservatoires d'une formation « préparation à l'enregistrement d'une vidéo » ? C'est sans doute nécessaire car l'utilisation de cette pratique semble s'installer du moins pour les premiers tours de sélections de concours. La raison déjà évoquée est certainement aussi financière. Cette réflexion dépasse le problème de l'accompagnement car ces lers tours « vidéo » sont la plupart du temps jugés par les professeurs eux-mêmes et non plus par des jurys extérieurs. Cela risque également d'être difficile de trouver une réelle harmonisation des pratiques de recrutement, chaque centre, notamment les pôles supérieurs, étant relativement autonomes dans leurs modalités d'organisations.

Christophe souligne que des décisions sont prises sur des critères non maîtrisés.

Il serait intéressant de proposer des remontées d'expériences sur le site de l'Anmam.

2) DGCA :

L'Anmam a reçu de la DGCA une invitation pour participer à une journée de réunion en **Visio le 7 mars 2022** concernant le futur S.O.P (schéma d'orientation pédagogique) ainsi que la mise en place du futur diplôme national.

Une réunion plénière est prévue le matin ainsi que trois réunions l'après - midi (14h30 musique, 15h danse, 16h théâtre)

Organisation à prévoir pour que des membres du collège puissent y assister

Danièle et Dominique seront présentes à la plénière du matin, Danièle ensuite à 14h30 pour la musique et Dominique à 15h pour la danse
Un groupe de travail de volontaires est à créer pour travailler sur cette thématique :

[Vous pouvez accéder sur notre site au CR de ces réunions avec les thématiques qui y ont été abordées](#)

3) SITE

Un recensement des classes d'accompagnements existantes dans les différents CRR et CRD est en cours. Toutes les anciennes infos ont été retirées. On peut se poser la pertinence d'un tel recensement sur la forme actuelle. C'était nécessaire quand les établissements ne possédaient pas ou peu de sites internet mais les informations pouvaient rapidement se trouver obsolètes.

Le contexte a énormément changé aujourd'hui. Pratiquement tous les établissements ont leur propre site ou au moins un espace d'information sur celui de leur municipalité.

Ce sera plutôt un listing des différents établissements avec un lien vers leur site internet. Ce sera fait dès que les saisies qui sont en cours seront terminées pour toutes les Régions

Marie D. : du fait de l'évolution des DEM et des PPES, n'y a-t-il pas moins d'élèves susceptibles d'aller dans ces classes ?

Le rapport d'activités est approuvé à l'unanimité

III- Rapport financier par Catherine Marruedo – Vernay

Catherine MV, en charge de la trésorerie, présente les comptes 2021 de l'association.

L'AG 2021 en Visio pour cause de pandémie a évité les frais de déplacement, permettant ainsi des économies

Au 31/12/2021, le Compte Courant présentait un solde positif de 5492,36€, le Livret Bleu Associatif présentait un solde positif de 1180,05€ (dont 5,87 d'intérêts)

Le rapport financier est approuvé à l'unanimité et quitus est donné à la trésorière.

IV- Elections

Un collège plus resserré est souhaitable mais avec proposition d'un plus grand nombre de membres actifs.

Dominique Alibert (danse), Danièle Clénot (coordination générale, secrétariat, site), Catherine Goubin (danse), Isabelle Mambour (lien facebook) et Catherine Marruedo-Vernay (trésorerie, aide au secrétariat) se présentent pour composer le Collège.

Elles sont élues pour l'exercice 2022/2023 à l'unanimité par l'assemblée présente et représentée.

Se proposent comme membres actifs :

Melissa Dessaigne, Isabelle Checco, Chloé Elasmir, Joy Morin, Aurélie Leblan, Namiko Magari, Odile Ramillon – Levisage, Lauriane Righi, Claire Simonet-Forin, Elizabeth Vinciguerra, Laure Zehmann - Lavignolle.

Membre d'honneur :

Michel Tranchant

V- Tour de Table + Echanges

Projets 2022 :

Anniversaire de l'association ANMAM

L'association a fêté ses vingt ans d'existence, il serait important de créer un évènement. Ce serait aussi l'occasion d'effectuer un bilan du chemin accompli et de faire un point sur les évolutions : quelle est la situation aujourd'hui ? qu'en est-il des formations, de leurs contenus, de leurs débouchés ? le contexte métier a-t-il changé ?

Danièle C. : elle présente la proposition d'une ou deux journées de rencontres et de bilan depuis la création de l'association. Quelles avancées ? Où en est-on aujourd'hui ?

Est-ce qu'on se concentre uniquement sur des tables rondes et débats ou est-ce qu'on y intègre des moments de concerts et/ou de master class ? Sur combien de jours, une journée ou plus ? un WE ?

Elisabeth partage son expérience récente des journées organisées à Strasbourg

Elle aimerait continuer à réfléchir avec l'Anmam

- importance de notre double fonction enseignant et d'artiste-interprète (dans certains établissements, ni l'un ni l'autre)
Reconnaître cette fonction d'interprète
- réflexion menée sur les textes / la parole a circulé
- importance du travail à mener avec les profs de piano car les jeunes pianistes ne pensent pas à ce métier

Réflexions globales de l'assemblée concernant l'évènement « Anniversaire » :

Quelle date : fin 2022 Début 2023 ?

Se concentrer sur l'objectif (l'anniversaire de l'ANMAM) IL faudrait donner une image plus rayonnante du métier. Expliquer ce qu'on est exactement

Quel lieu ?

Christophe : il faudrait l'organiser dans une région où on n'est jamais allés comme Toulouse.

Danièle : les journées qui ont été organisées dans des Régions étaient portées et proposées par des membres de l'Anmam travaillant dans ces régions et proposées comme un partenariat. Là c'est l'Anmam qui est porteuse de la journée autour de son anniversaire

Catherine MV : la localisation de l'évènement doit se faire à Lyon-Villeurbanne. C'est le lieu historique de la création de l'association, elle souligne également l'importance du réseau régional Rhône Alpes pour l'Anmam et des infrastructures qui sont déjà connues etc...Tout cela contribuant à une plus grande facilité d'organisation.

Elisabeth : oui pour l'organisation à Lyon. Possibilité et idée de « pastilles » numériques permettant un tour de France des accompagnateurs-trices.

Danièle C. : se propose de faire la demande d'accueil de l'anniversaire de l'Anmam à la direction de son établissement.

Il faudra ensuite créer un groupe de travail volontaire pour préparer cet évènement.

La séance est levée à 16h45